



Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

Swiss Graphic Designers, Bärenplatz 7, Case postale, 3001 Berne, Union Suisse des Graphistes, Schulhausstrasse 64, 8002 Zurich et viscom, Weihermattstrasse 94, 5000 Aarau ont déposé un projet de règlement concernant l'examen professionnel de *User Experience / User Interface Designer (UX/UI-Designer) avec brevet fédéral* conformément à l'art. 28 al. 2 de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (RS 412.10) et à aux art. 25 et 26 de son ordonnance d'exécution du 19 novembre 2003 (RS 412.101).

Les personnes intéressées peuvent obtenir ce projet de règlement au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne.

Le délai d'opposition auprès de cet office est de 30 jours.

10 février 2023

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

